



Laurent RICHARD  
Maire  
Président de la C.C. Gally Mauldre  
Conseiller Général des Yvelines

# SCOT DE GALLY MAULDRE ATLAS CARTOGRAPHIQUE

## LIVRET 1 – MODE DE DÉVELOPPEMENT

SCOT APPROUVÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 FÉVRIER 2015

Dossier d'approbation



Rapport de présentation

Atlas cartographique

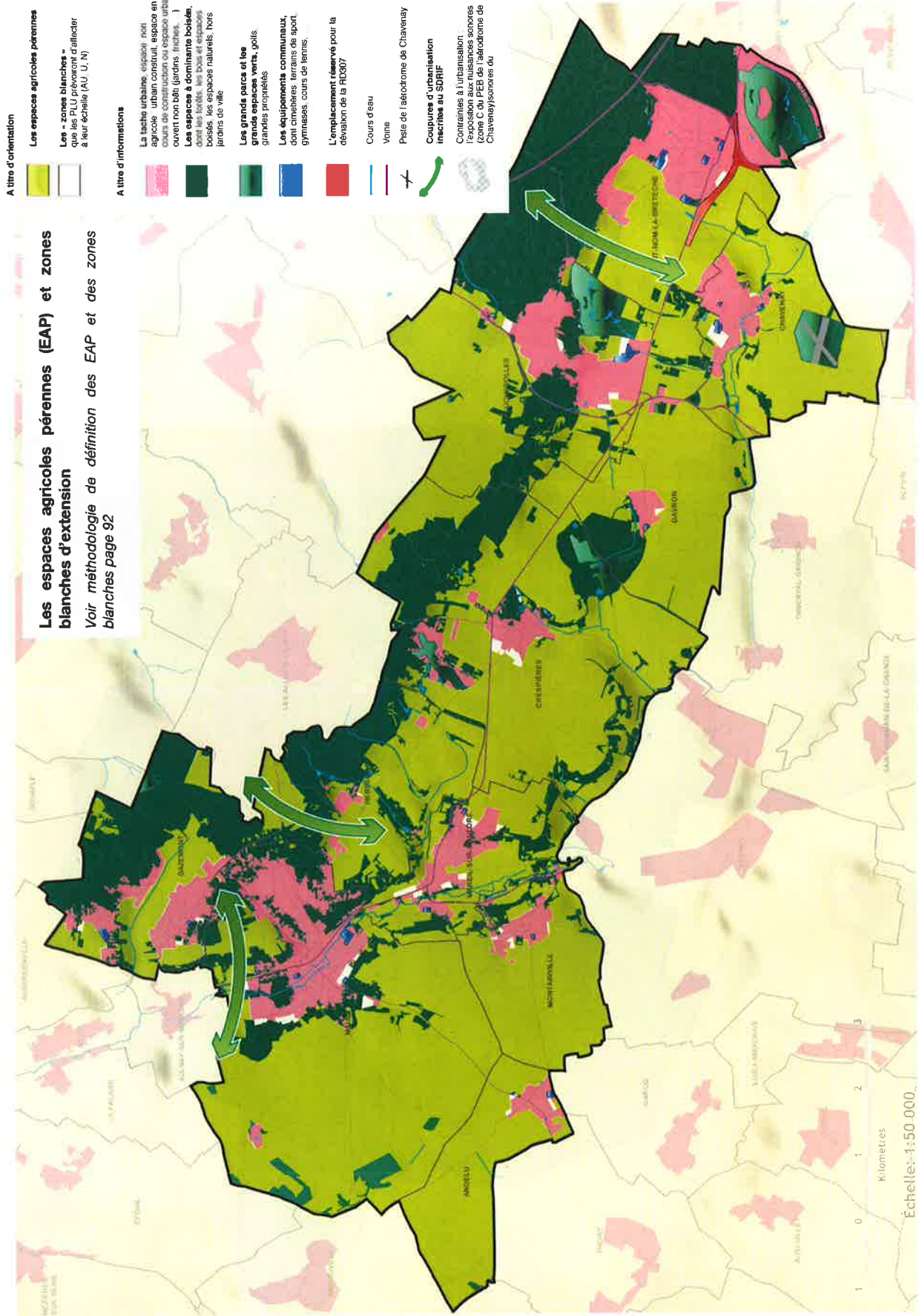
Schéma de Cohérence Territoriale de Gally - Mauldre (78)





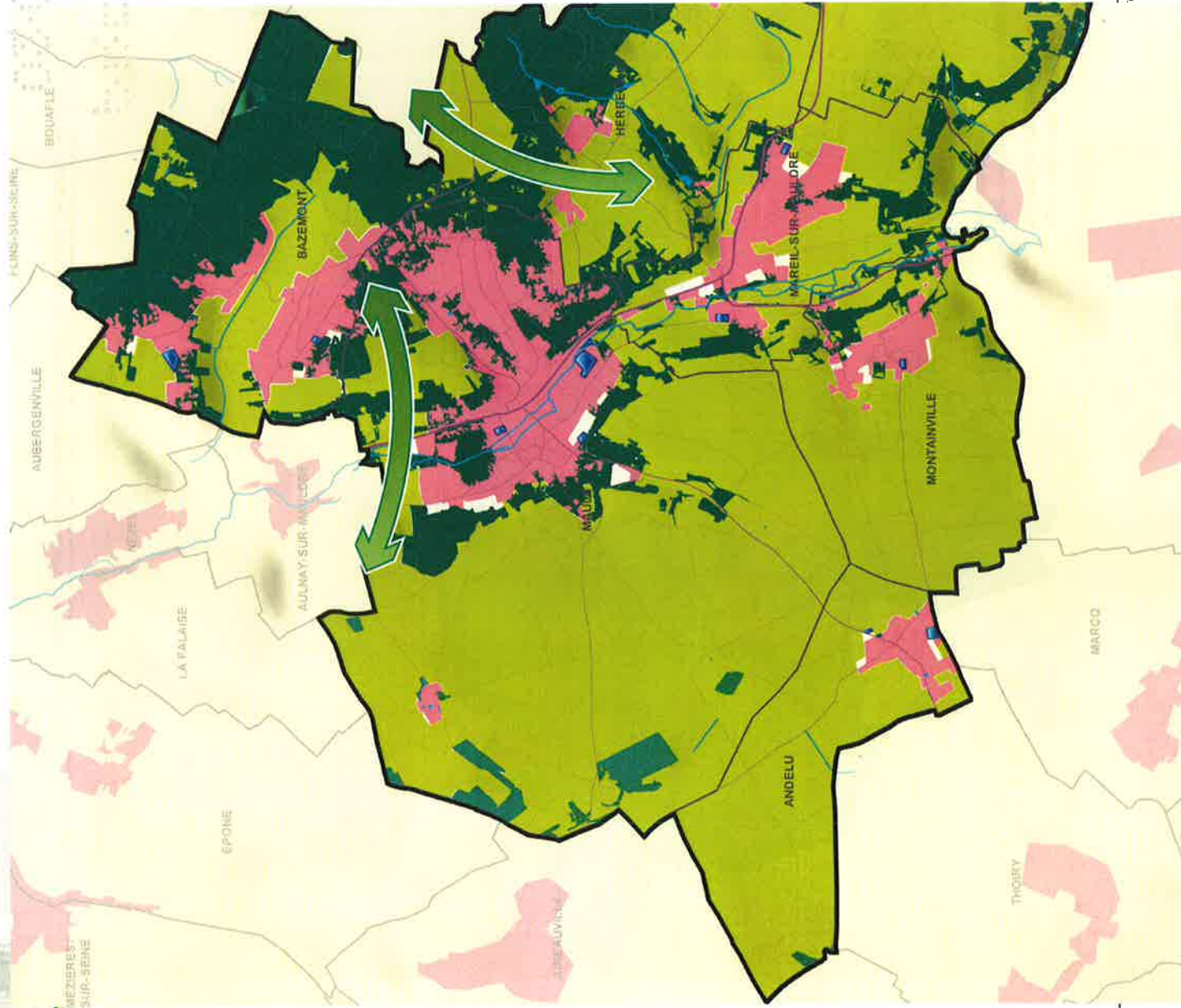


**Les espaces agricoles pérennes (EAP) et zones blanches d'extension**  
 Voir méthodologie de définition des EAP et des zones blanches page 92



## Los espaces agricoles pérennes (EAP) et zones blanches d'extension - Zoom ouest

Voir méthodologie de définition des EAP et des zones blanches page 92



### A titre d'orientation



Les espaces agricoles pérennes

Les « zones blanches » que les PLU prévoient d'affecter à leur échelle (AU, U, N)

### A titre d'informations



**La tache urbaine**, espace non agricole : urbain construit, espace en cours de construction ou espace urbain ouvert non bâti (jardins, friches, ...)



**Les espaces à dominante boisée**, dont les forêts, les bois et espaces boisés, les espaces naturels, hors jardins de ville.



**Les grands parcs et les grands espaces verts**, golfs, grandes propriétés



**Les équipements communaux**, dont cimetières, terrains de sport, gymnases, cours de tennis, ...



**L'emplacement réservé** pour la déviation de la RD307



Cours d'eau



Voirie



Piste de l'aérodrome de Chavenay



**Coupures d'urbanisation inscrites au SDRIF**



Contraintes à l'urbanisation : l'exposition aux nuisances sonores (zone C du PEB de l'aérodrome de Chavenay)sonores du



## Les espaces agricoles pérennes (EAP) et zones blanches d'extension - Zoom ouest

Voir méthodologie de définition des EAP et des zones blanches page 92  
A titre d'orientation

Les espaces agricoles pérennes



Les « zones blanches » que les PLU prévoient d'affecter à leur échelle (AU, U, N)



### A titre d'informations

La tache urbaine, espace non agricole : urbain construit, espace en cours de construction ou espace urbain ouvert non bâti (jardins, friches, ...)



Les espaces à dominante boisée, dont les forêts, les bois et espaces boisés, les espaces naturels, hors jardins de ville.



Les grands parcs et les grands espaces verts, golfs, grandes propriétés



Les équipements communaux, dont cimetières, terrains de sport, gymnases, cours de tennis, ...



L'emplacement réservé pour la déviation de la RD307



Cours d'eau



Voie



Piste de l'aérodrome de Chavenay



Coupures d'urbanisation inscrites au SDRIF

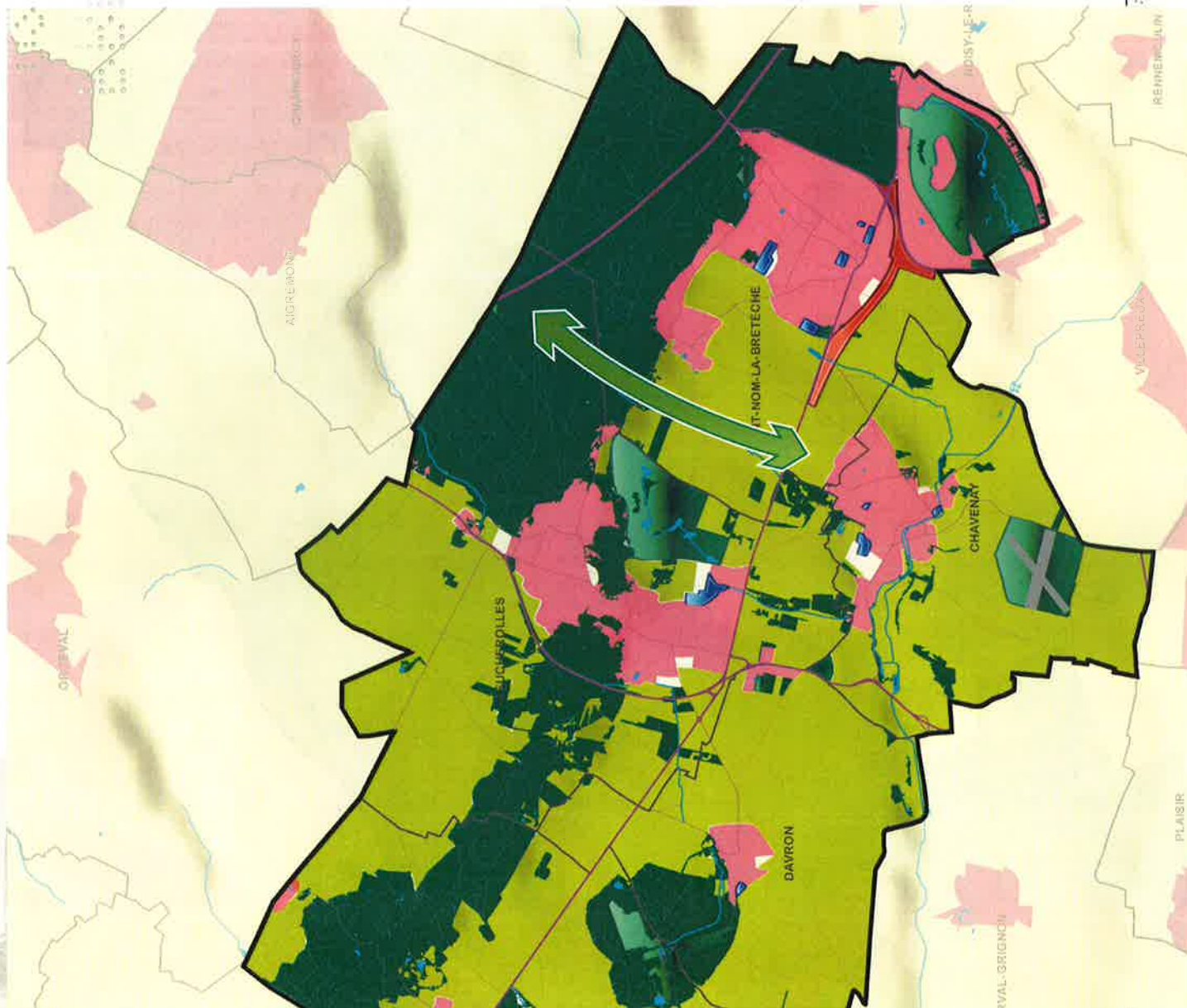


Contraintes à l'urbanisation : l'exposition aux nuisances sonores (zone C du PEB de l'aérodrome de Chavenay)sonores du



## Les espaces agricoles pérennes (EAP) et zones blanches d'extension - Zoom ouest

Voir méthodologie d3 définition des EAP et des zones blanches page 92



### A titre d'orientation



Les espaces agricoles pérennes



Les « zones blanches » que les PLU prévoient d'affecter à leur échelle (AU, U, N)

### A titre d'informations



**La tache urbaine**, espace non agricole : urbain construit, espace en cours de construction ou espace urbain ouvert non bâti (jardins, friches, ...)



**Les espaces à dominante boisée**, dont les forêts, les bois et espaces boisés, les espaces naturels, hors jardins de ville.



**Les grands parcs et les grands espaces verts**, golfs, grandes propriétés



**Les équipements communaux**, dont cimetières, terrains de sport, gymnases, cours de tennis, ...



**L'emplacement réservé pour la déviation de la RD307**

Cours d'eau

Voie

Piste de l'aérodrome de Chavenay

**Coupures d'urbanisation inscrites au SDRIF**

Contraintes à l'urbanisation : l'exposition aux nuisances sonores (zone C du PEB de l'aérodrome de Chavenay)sonores du







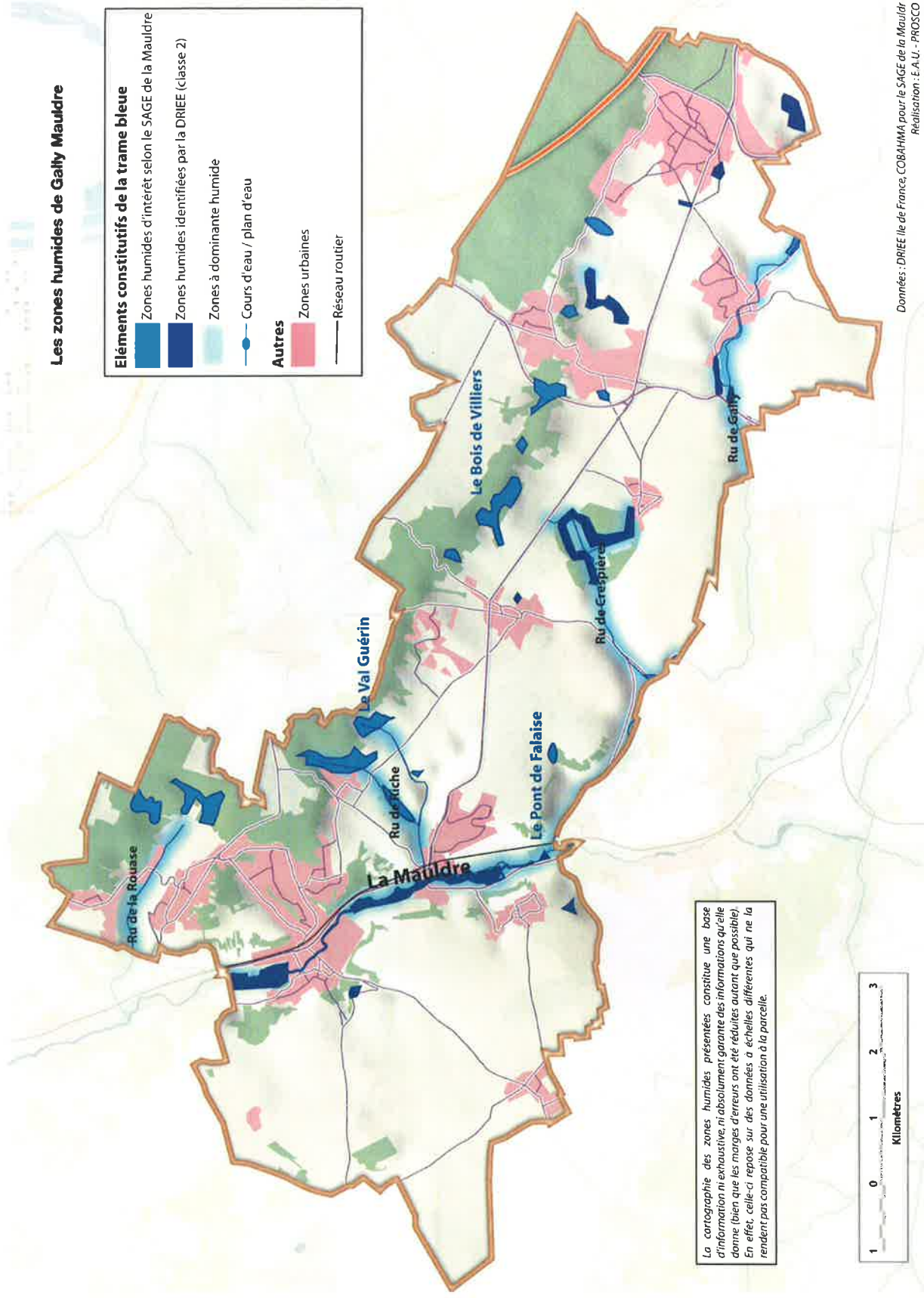
### Les zones humides de Gally Mauldre

**Éléments constitutifs de la trame bleue**

- Zones humides d'intérêt selon le SAGE de la Mauldre
- Zones humides identifiées par la DRIEE (classe 2)
- Zones à dominante humide
- Cours d'eau / plan d'eau

**Autres**

- Zones urbaines
- Réseau routier



La cartographie des zones humides présentées constitue une base d'information ni exhaustive, ni absolument garantie des informations qu'elle donne (bien que les marges d'erreurs ont été réduites autant que possible). En effet, celle-ci repose sur des données à échelles différentes qui ne la rendent pas compatible pour une utilisation à la parcelle.



Données : DRIEE Ile de France, COBAHMA pour le SAGE de la Mauldre  
Réalisation : E.A.U. - PROSCO



## Le développement économique dans le territoire de Gally Mauldre

espaces d'activités existants



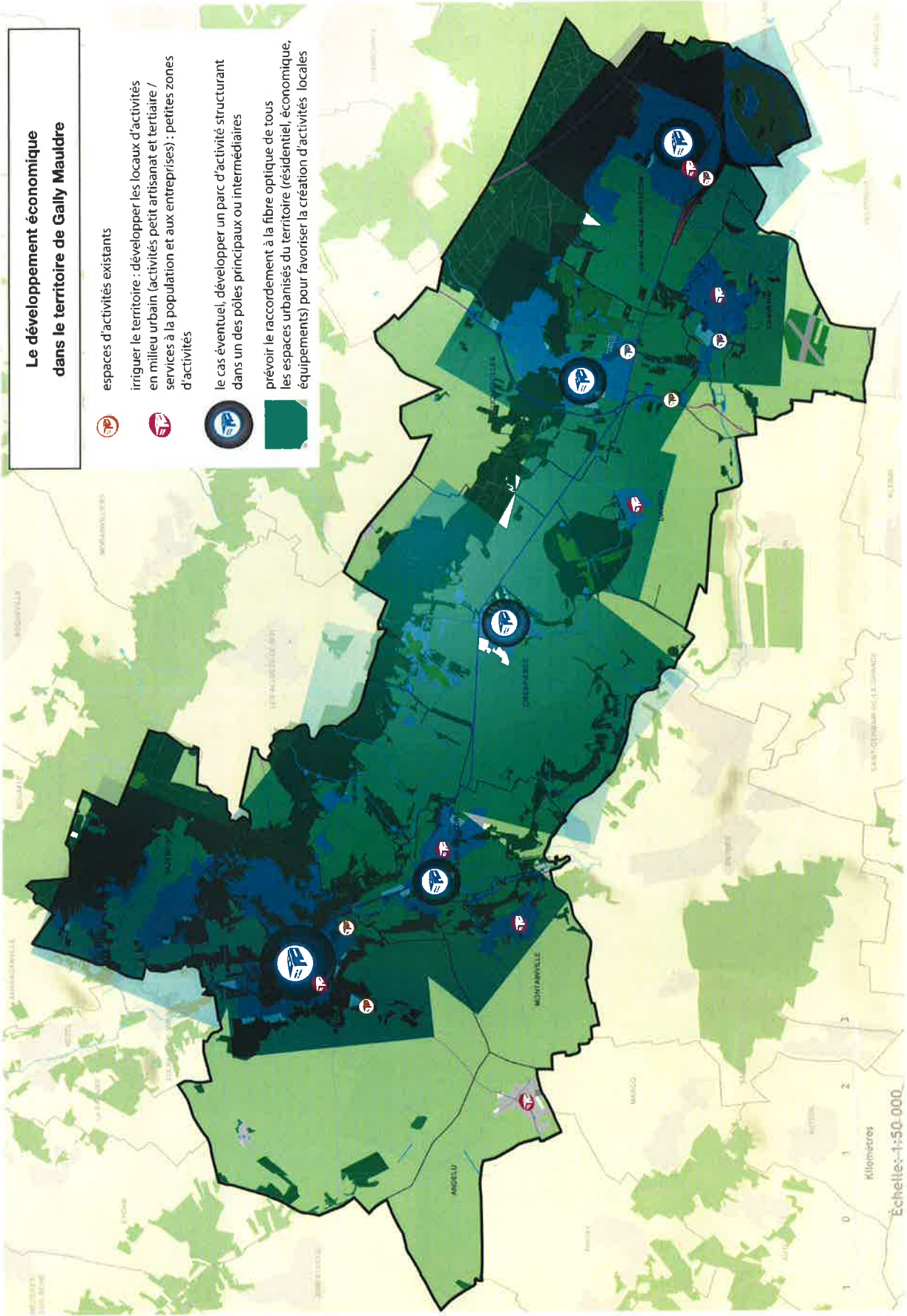
irriguer le territoire : développer les locaux d'activités en milieu urbain (activités petit artisanat et tertiaire / services à la population et aux entreprises) ; petites zones d'activités



le cas éventuel, développer un parc d'activité structurant dans un des pôles principaux ou intermédiaires



prévoir le raccordement à la fibre optique de tous les espaces urbanisés du territoire (résidentiel, économique, équipements) pour favoriser la création d'activités locales



## Le développement des mobilités et des déplacements dans le territoire de Gally Maudre

